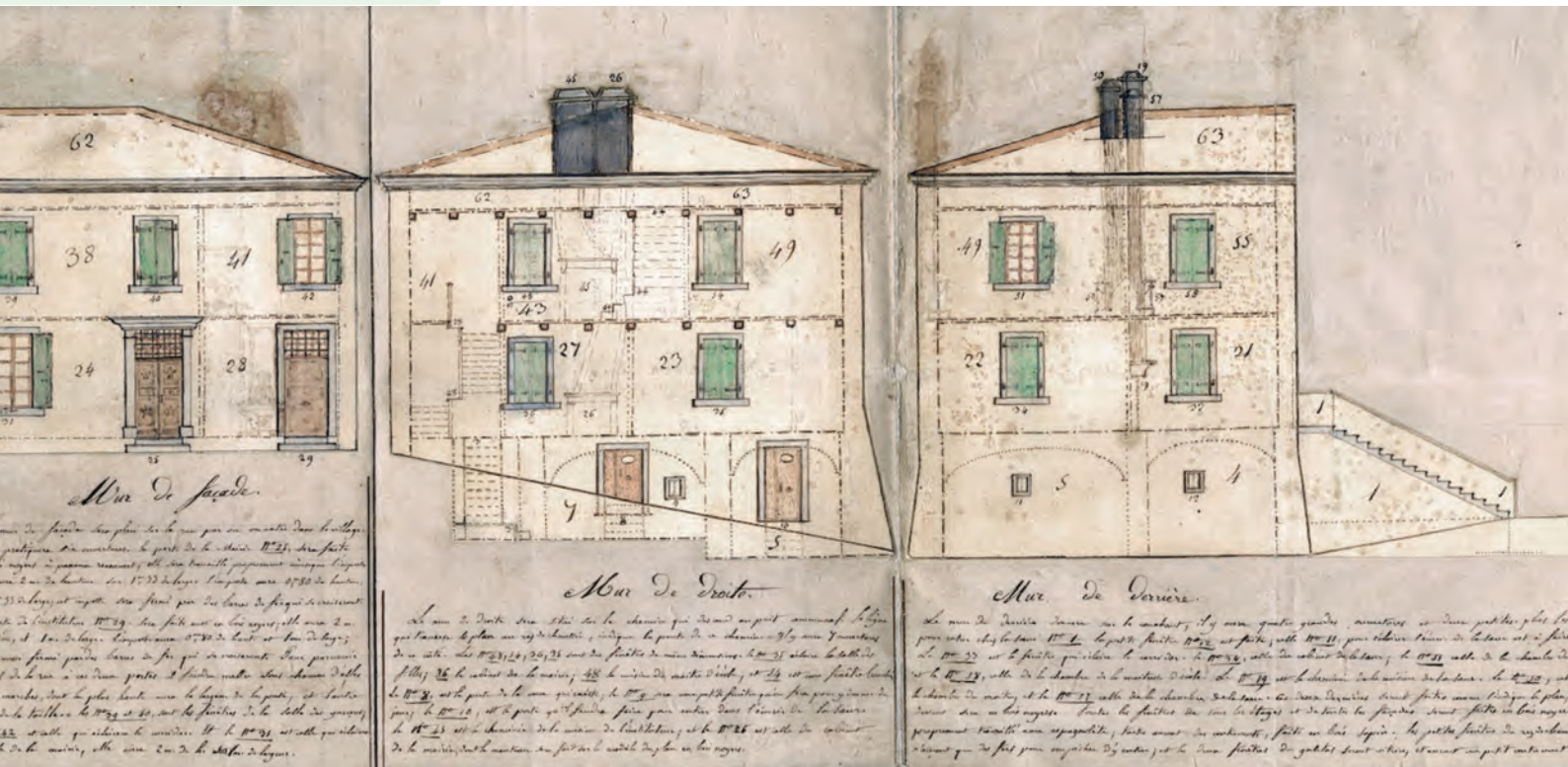


Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Saint-Andéol-de-Berg : construction d'une maison d'école (1839-1842),
Archives départementales de l'Ardèche, 124 E-DÉPÔT 4 M 1.

Sommaire

Découverte du patrimoine ardéchois	2
Les Archives départementales de l'Ardèche	2
Un patrimoine fragile : la correspondance entre maîtres de fabriques et soyeux à la grande époque du moulinage	6
Le Sartre : un site à empreintes exceptionnel, témoin de la vie au Trias	9
Sorties de la Sauvegarde	11
Sortie en vallée du Doux le 24 mai 2022 : gare du Mastrou, château de Chazotte, Boucieu-le-Roi	11
Journée annuelle avec l'Amicale des Ardéchois à Paris : Labeaume, 4 août 2022	13
Brèves informations de la Sauvegarde	14
Aides accordées sur fonds propres de la Sauvegarde	14
La Société de Sauvegarde présente au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)	14
Visite de Thines	15
Restaurer la chapelle Saint-Sernin à Chomérac	15
Publications sur le patrimoine ardéchois	16
Peindre l'Ardèche, peindre en Ardèche	16
Les croix de Montselgues	16

Chers amis,

Ce bulletin de Patrimoine d'Ardèche est le numéro 60 ! Il témoigne d'une volonté de maintenir un lien fort entre la Sauvegarde et ses adhérents, bien que les conditions d'une publication soient devenues délicates, car les coûts de fabrication sont ceux d'une économie qui ne laisse d'interroger sur le devenir de nos moyens d'action. L'Assemblée générale tenue à Montselgues a rappelé l'inquiétude actuelle de la vie associative : le vieillissement des adhérents et leur difficile renouvellement qui appellent à s'interroger sur le devenir des associations, notamment celles dont l'objet principal est la valorisation du patrimoine.

Pour autant la Sauvegarde s'efforce de porter une réflexion de qualité concernant ce patrimoine. L'aide aux projets de restauration ou de valorisation n'a pas été en reste cette année : achat de dix lavis de Xavier Mallet à Viviers, restauration d'une peinture à la porte du Cez à Saint-Montan et du retable de l'église Saint-Pierre-aux-Liens à Payzac, protection des vitraux à Chauzon, conservation du bâtiment de Clastres à Sainte-Eulalie, nettoyage de la tour dite de Joyeuse, installation du vitrail-oculus à Ajoux, œuvre de l'artiste coréenne Bang Hai Ja, restauration des peintures de l'église Saint-Jean-Baptiste de Malbos.

Rappelons également l'aide de la Sauvegarde à la publication de l'ouvrage édité par nos amis de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent : Peindre l'Ardèche, peindre en Ardèche, qui connaît un véritable succès dont on ne peut que se féliciter.

Patrimoine et arts sont intimement liés, est-il nécessaire de le rappeler ? Informée de la destruction prévue de l'église Notre-Dame de l'Assomption du Teil, conséquence des dégâts dus au séisme du 11 novembre 2019, la Sauvegarde s'est émue du devenir de ses vitraux. Fort heureusement, la commune du Teil a pris la mesure de leur intérêt : ils devraient retrouver une destination ultérieurement à leur dépose. La Sauvegarde s'est saisie de cette occasion pour instituer une commission « vitraux » dont l'objectif est de dresser un inventaire des vitraux des communes de l'Ardèche, comblant ainsi une lacune dans les données actuelles disponibles.

Ce bulletin rappelle les réflexions de la Sauvegarde : Juliette Gaultier, conservatrice des Archives départementales de l'Ardèche présente l'intérêt pour la manière dont il est nécessaire de conserver et valoriser les archives, quelle que soit leur nature ; Jean-François Cuttier montre la correspondance ancienne des mouliniers en pleine période de production qui évoque les inquiétudes liées aux conjectures naturelles qui affectent leurs conditions, Maryse Aymes décrit les empreintes des pattes de dinosaures mises en valeur par l'action du PNR des Monts d'Ardèche. Enfin, un compte rendu des sorties de la Vallée du Doux, de l'Amicale des Ardéchois à Paris et quelques brèves qui préfigurent d'autres articles à venir. Bonne lecture !

Bernard SALQUES

Découverte du patrimoine ardéchois

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARDÈCHE

Les Archives départementales s'inscrivent dans le réseau des archives publiques en France : à chaque département, son service d'archives. Cette compétence est une mission obligatoire des départements depuis 1983. Mais les Archives départementales sont bien plus anciennes, car elles ont été créées au cours de la Révolution française, avec la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796), soit avant même les préfetures. À cette époque, l'objectif est de rendre accessibles les documents produits par l'État à l'ensemble des citoyens. C'est avec cette idée de transparence de l'action publique que les archivistes exercent encore aujourd'hui leurs activités. De la collecte des archives publiques sur le territoire jusqu'à leur valorisation, en passant par le contrôle sur la gestion des archives par les collectivités locales, leur bonne conservation, ou encore l'enrichissement des fonds grâce aux archives privées, les missions des Archives départementales sont variées.

L'accès aux Archives est libre. Seule la présentation d'une carte d'identité vous sera demandée lors de votre première visite. En règle générale, les documents sont accessibles sans condition, mais certains secrets protégés par la loi (vie privée, secret médical, etc.) peuvent entraîner des délais avant la communication d'un document récent. Selon la thématique qui vous intéresse, vous serez orientés par le président de la salle de lecture vers les inventaires d'archives adéquats : sur ceux-ci, les documents sont décrits, de manière souvent synthétique, et à chaque analyse, correspond une cote. C'est celle-ci qu'il vous faudra communiquer au président de salle pour obtenir les cartons correspondants !

Le cadre de classement

L'avantage de la recherche en Archives départementales, c'est leur fonctionnement assez similaire. D'un département à l'autre, l'organisation des documents en « séries » est identique et répond à une organisation chrono-thématique.

Archives anciennes	Série A	Actes du pouvoir souverain et domaine public.
Archives anciennes (jusqu'en 1789)	Série B	Cours et juridictions d'Ancien Régime.
	Série C	Administrations provinciales, en Ardèche, les États du Vivarais notamment.
	Série D	Instruction publique, sciences et arts : aux AD07, les collèges de Tournon et d'Aubenas.
	Série E	Féodalité, communes, bourgeoisie, famille.
	Série F	Fonds divers se rattachant aux archives civiles.
	Série G	Clergé séculier.
	Série H	Clergé régulier.
	Archives modernes (1790-1940)	Série K
Série L		Administrations et tribunaux de la période révolutionnaire.
Série M		Administration générale et économie.
Série N		Administration et comptabilité départementales.
Série O		Administration et comptabilité communales.
Série P		Finances, cadastre, postes.
Série Q		Domaine, hypothèques, enregistrement.
Série R		Affaires militaires, organismes de temps de guerre.
Archives modernes (1790-1940)	Série S	Travaux publics et transports.
	Série T	Enseignement général, affaires culturelles et sports.
	Série U	Justice.
	Série V	Cultes.
	Série X	Assistance et prévoyance sociale.
	Série Y	Établissements pénitentiaires.
	Série Z	Sous-préfectures.
Archives contemporaines	Série W	Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940 (les frontières sont parfois poreuses) : un numéro par versement d'archives, une visualisation est possible par « producteur d'archives ».

Fonds transversaux	Sous-série de E	État civil (collection du greffe).
	Sous-série de E	Offices publics et ministériels, essentiellement les minutes et répertoires des notaires. Les minutes d'Ancien Régime sont en cours de numérisation et de publication, grâce au concours de la SAGA.
	Série H-Dépôt	Établissements hospitaliers.
	Série ETP	Établissements et organismes publics : organismes consulaires, entreprises publiques etc.
	Série E-Dépôt	Archives communales déposées.
	Série J	Archives d'origine privée (familles, entreprises, associations, partis politiques...).
	Série Fi	Documents figurés : cartes et plans, dessins, gravures, estampes, photographies, affiches...

Extrait non exhaustif du cadre de classement des Archives départementales.

Focus sur quelques fonds pour l'étude du bâti ardéchois

- **Affaires culturelles de 1800 à 1940 (sous-série 4 t).** En plus d'aborder les thématiques des théâtres, bibliothèques et bien sûr des archives, la sous-série 4 t dispose de dossiers complets consacrés aux monuments historiques et aux sites naturels. Inventaires et listes des immeubles classés et inscrits, ainsi que des objets mobiliers protégés figurent dans cette sous-série. On y trouve en outre des dossiers plus spécifiques, relatifs, par exemple à l'église de Thines, au château de Boulogne ou encore au bas-relief mithriaque de Bourg-Saint-Andéol. Les monuments commémoratifs des guerres mais également de personnalités du département, comme Olivier de Serres à Villeneuve-de-Berg, sont également suivis dans cette sous-série.

- **Dossiers communaux de 1800 à 1940 (sous-série 2 O).** Commune après commune, la sous-série 2 O est constituée de dossiers concernant notamment les propriétés bâties des mairies, comme les écoles, les cimetières, les presbytères, les églises mais aussi les ponts. De l'élaboration du projet à sa réalisation, les documents permettent de renseigner sur ces constructions qui, pour la plupart, sont encore au cœur de nos communes aujourd'hui.

- **Dépôts communaux, toutes périodes (E-Dépôt).** Les communes de moins de 2 000 habitants ont théoriquement l'obligation de déposer leurs archives anciennes aux Archives départementales. Dans les faits, certaines communes plus petites conservent encore leurs archives, d'autres qui dépassent ce seuil ont fait le choix de déposer leurs documents anciens aux AD. Où qu'elles soient conservées, les archives des communes constituent des ressources précieuses pour retracer l'histoire de certains bâtiments communaux : église, abattoir, mairie, école comptent parmi les bâtiments sur lesquels les dépôts communaux nous renseignent avec intérêt. Sur les périodes les plus anciennes, le bâti et les délimitations des terroirs sont également documentés dans les compoix. Ces compoix, documents fiscaux médiévaux et modernes, ancêtres de nos matrices cadastrales, servaient à répartir l'impôt entre propriétaires : on y trouve donc des descriptions très précises des propriétés foncières, bâtiments d'abord, puis parcelles, cultivées ou non, autant d'éléments qui permettent de reconstituer la géographie d'un territoire à une date donnée.

- **Les inventaires des biens de l'Église,** réalisés dans chaque église après la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, sont classés en série V. Cette série est actuellement en cours de classement.

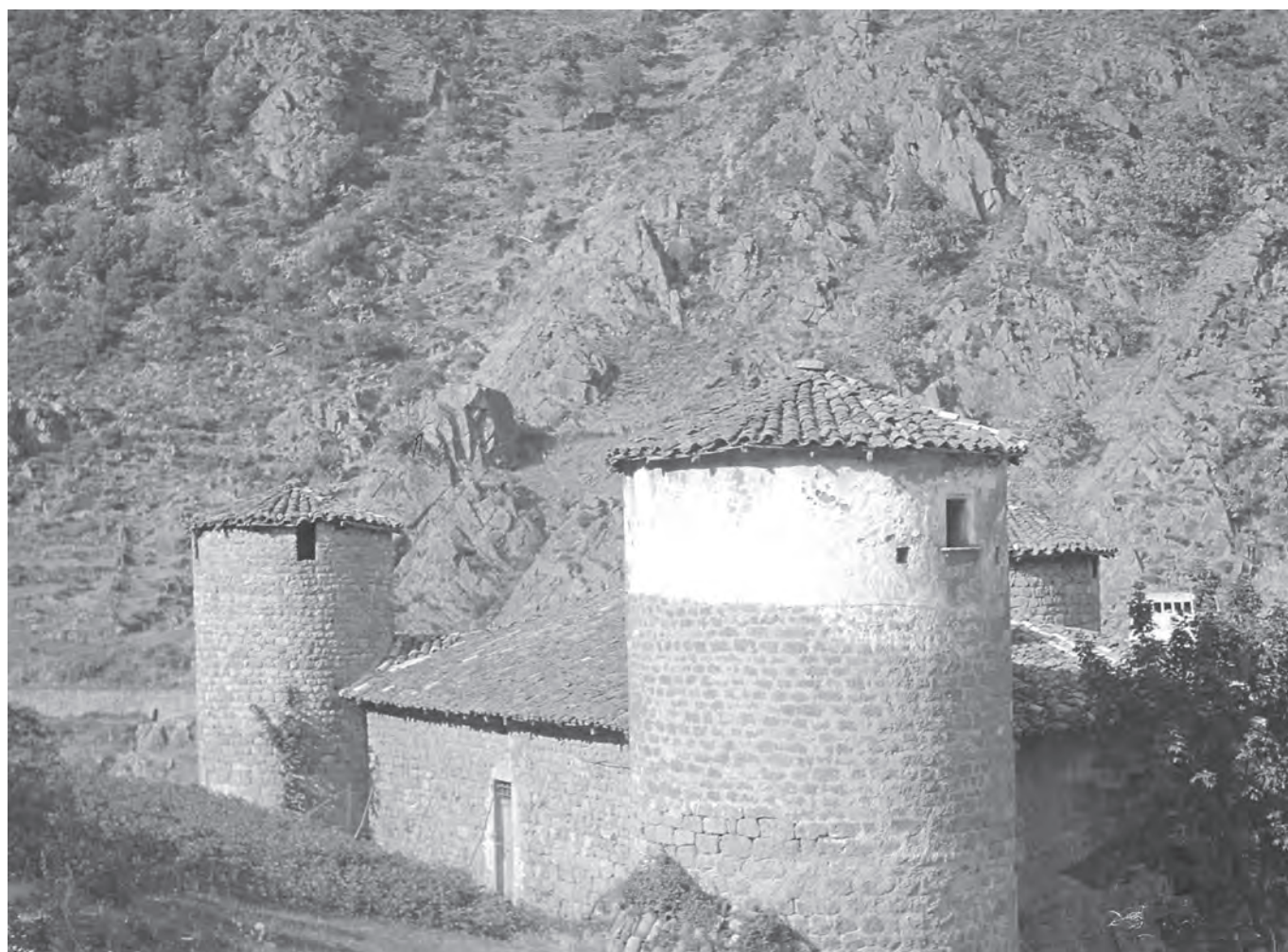
Ces inventaires répertorient un à un tous les objets se trouvant dans les églises, documents précieux car ils peuvent contenir des informations précieuses sur ces objets, leur datation et leur emplacement dans le lieu de culte à un moment donné !

- Lire les documents retraçant l'histoire d'un monument permet d'en connaître les grandes phases, mais le voir, c'est mieux ! Pour cela, la consultation des fonds iconographiques des Archives est un incontournable. Les AD07 en comptent plus d'une centaine dans la série Fi : cartes postales, affiches, tracts publicitaires, photographies de famille et bien sûr, **photographies de paysages et de bâtiments**. Nous en citerons ici seulement quelques-uns dont la consultation permettra d'enrichir les recherches sur le bâti ardéchois : le fonds de l'abbé Charay (31 Fi) et plus particulièrement la collection de Louis Bourbon, qui ont parcouru l'Ardèche dans le cadre de leurs missions à la conservation des Antiquités et objets d'art ; le fonds Jean Oisel (41 Fi), qui a notamment assuré le suivi photographique de la Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche des années 1960 aux années 1980 ;

le fonds de Michel Carlat (103 Fi), architecte et auteur d'ouvrages sur le bâti ardéchois des années 1970 à 1990.

Tout conserver : un rêve souhaitable ?

L'évaluation de ce qui constituera les archives de demain est au cœur du métier de l'archiviste, puisque c'est le directeur des Archives départementales qui autorise les destructions d'archives et donc, en creux, prend la décision de ce qui sera conservé définitivement. Cette sélection n'est pas complètement aléatoire, loin de là. Elle s'appuie d'une part sur des circulaires et une législation très précise, pour de nombreux documents, et notamment tous ceux qui sont créateurs de droits pour les personnes. Pour d'autres documents, la liberté est plus grande et chaque département opère des choix qui s'appuient sur les particularités du territoire, qu'il s'agisse de sa géographie, de son histoire ou des activités qui y prennent place. Que le choix se porte sur la conservation ou l'élimination, celui-ci est toujours documenté, justifié et tracé.



Château de Chervil (Beauvène),
Archives départementales de l'Ardèche, fonds Oisel, 41 Fi 757.



Maison à Ourseyre (Saint-Andéol-de-Fourchades), Archives départementales de l'Ardèche, fonds Carlat, 103 Fi.

Cette sélection est une nécessité pour ne pas se noyer dans un océan d'informations. Même si les bâtiments étaient extensibles à l'infini, une conservation intégrale serait un non-sens à la fois économique et intellectuel. Car les documents produits n'ont pas tous un intérêt sur le long terme : la date de péremption, appelée en langage archivistique « durée d'utilité administrative », existe dans notre profession aussi ! C'est également là la valeur ajoutée de l'archiviste qui repère, inventorie et rend accessibles les informations les plus pertinentes, de qualité, et qui seront les plus intéressantes pour les consultations futures.

Continuité d'activité des organisations, justification des droits des organisations et des particuliers, documentation historique sont au cœur des choix opérés chaque jour, réfléchis, débattus et tranchés entre archivistes et « producteurs » d'archives !

D'autres services complémentaires

Pour compléter vos recherches en archives, il convient de toujours aller consulter les archives conservées dans les communes. En Ardèche, de nombreuses communes

conservent elles-mêmes leurs archives, même dans certaines communes de moins de 2 000 habitants. La consultation se fait généralement sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la mairie.

En Ardèche, les recherches seront complétées avec profit par une étude des documents conservés par le diocèse de Viviers.

Au fil du temps, l'Ardèche a eu une histoire liée à celles d'autres départements : la Lozère, le Gard, la Drôme... les aires d'attractivité ont été multiples et des recherches dans d'autres services d'Archives peuvent être nécessaires sur certaines thématiques. À titre d'exemple, le diocèse de Viviers n'a pas toujours recouvert l'ensemble du territoire ardéchois, et, a même, au début du XIX^e siècle, été complètement annexé à celui de Mende.

Juliette Gaultier, conservatrice du patrimoine,
directrice des Archives départementales de l'Ardèche

UN PATRIMOINE FRAGILE : LA CORRESPONDANCE ENTRE MAÎTRES DE FABRIQUES ET SOYEUX À LA GRANDE ÉPOQUE DU MOULINAGE

La sériciculture et le travail du fil de soie ont profondément marqué l'économie ardéchoise pendant plus de 200 ans, jusqu'à la seconde moitié du ^{xx}e siècle, modifiant pour partie, entre Chassezac et Eyrieux, les paysages, le bâti, les savoir-faire et les modes de vie.

L'activité industrielle du moulinage, cette étape qui succède immédiatement à celle de la filature, a été importante en Ardèche. Pour mémoire, le moulinage consiste à assembler en les tordant plusieurs fils primaires issus des filatures. La torsion exercée est importante, s'effectue à grande vitesse, plusieurs opérations successives peuvent être nécessaires pour obtenir le fil adapté : l'eau des rivières cévenoles fournit jusqu'au début du ^{xx}e la force motrice. Le risque de casse de ces fils très fins travaillés à grande vitesse est diminué par le maintien d'une atmosphère humide : les moulinages sont construits au plus près de l'eau, leurs moulins installés le plus souvent sous voûte, dans ces bâtiments aux murs épais et aux étroites fenêtres. Le savoir-faire est exigeant, la main-d'œuvre nombreuse et essentiellement féminine y est étroitement encadrée.

Les exploitants de ces moulinages, ou fabriques de soie, sont les mouliniers. Certains disposent de leur propre filature, intégrée parfois dans un même bâtiment : leur approvisionnement en fil et la qualité de celui-ci sont ainsi mieux assurés, ils doivent par contre acheter les cocons. La plupart ne possèdent pas de filature, ils doivent s'approvisionner en soies sur les marchés locaux, ou s'en remettre à celles proposées par les négociants ; si la trésorerie ne suffit pas à financer les achats de cocons ou de soies, il faut payer par traites, tirées sur ces mêmes négociants : tout à la fois clients, distributeurs d'ouvrage, fournisseurs de matière première, banquiers, ces « soyeux » deviennent les donneurs d'ordres exclusifs, maîtrisent la totalité de la filière jusqu'au tissage et à la vente des étoffes. Ils sont souvent installés à Saint-Étienne, mais surtout à Lyon, où les canuts effectuent le tissage des soies, avant que cette activité devenue industrielle ne soit décentralisée dans

la proche région. Lyon est aussi le centre – mondial – du commerce des soies. L'autonomie des fabricants est d'abord importante aux premiers temps de la Restauration, et leurs affaires souvent florissantes, mais les crises successives vont limiter progressivement cette autonomie, les rendre financièrement plus dépendants, les contraindre enfin à une activité de sous-traitance.

Nous avons évoqué dans un numéro déjà ancien de *Patrimoine d'Ardèche*¹ l'intérêt patrimonial que présente l'abondante correspondance échangée entre fabricants et négociants. Les informations que contiennent ces courriers sont en partie routinières ou techniques : s'y trouvent mentionnés les envois de produit fini (le fil « ouvré »), le numéro et la marque identifiant chaque ballot expédié, son poids brut, le titre du fil obtenu, aussi les balles de soie reçues en approvisionnement et leur provenance parfois lointaine, les traites ou mandats que le négociant aura à honorer et passer en compte. Leur contenu porte aussi sur les doléances du fabricant quant aux délais et prix de vente de ses ballots, les arguments visant à obtenir un effort sur ces ventes et les prix, ou les difficultés rencontrées pour « l'ouvraison² ».

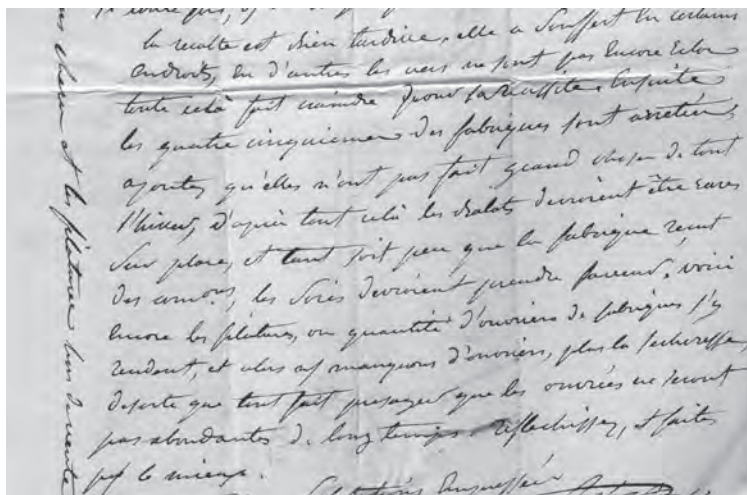
Nous vous proposons quelques exemples de ces courriers, datés de la même année 1837, qui mentionnent entre autres les difficultés engendrées par une sécheresse prolongée qui tarit les cours d'eau, freine ou paralyse la production.

• Le premier est expédié le 3 juin 1837 par le sieur Roche & fils, moulinier à Jaujac, sur le Lignon, où il dispose aussi d'une filature. Son interlocuteur est la maison Balay-David & Palluat³. Il s'exprime ainsi : « La récolte est bien tardive, elle a souffert en certains endroits, en d'autres les vers ne sont pas encore éclos, tout cela fait craindre pour la réussite. Ensuite les quatre cinquièmes des fabriques sont arrêtées, ajoutez qu'elles n'ont pas fait grand-chose de tout l'hiver, d'après tout cela les bal(l)ots devraient être rares sur place, et tant soit peu que la fabrique reçut des c(omman)des, les soies devraient prendre faveur ; voici encore les filatures, où quantité d'ouvriers de fabriques s'y rendent, et alors nous manquons d'ouvriers, plus la sécheresse, de sorte que tout fait présager que les ouvrées ne seront pas abondantes de longtemps. Réfléchissez, et faites pour le mieux. »

1 – *Patrimoine d'Ardèche*, 50, 2019.

2 – L'ouvraison est ici la mise en œuvre des opérations successives d'enroulage, déroulage puis torsion(s) unique ou successives du fil dans les moulins, enroulage(s) à nouveau, qu'il faut faire subir au fil primaire provenant de la filature, pour en obtenir le produit fini, le fil prêt à la teinture et au tissage des étoffes de soie.

3 – Balay-David : négociant en soies, implanté dès les années 1820 à Saint-Étienne puis à Lyon, associé en 1837 à Henry Palluat. La société est dissoute en 1838, reprise par Henry Palluat, qui s'associe plus tard à Philippe Testenoire. À partir de 1843, la société Palluat et Testenoire, qui a racheté à Largentière l'ancien moulinage Lalauze sur le site d'Aubesson, ajoute à son activité de « soyeux » celle de « fabriquant ». Palluat et Testenoire poursuivra cette activité à Largentière jusqu'en 1930.



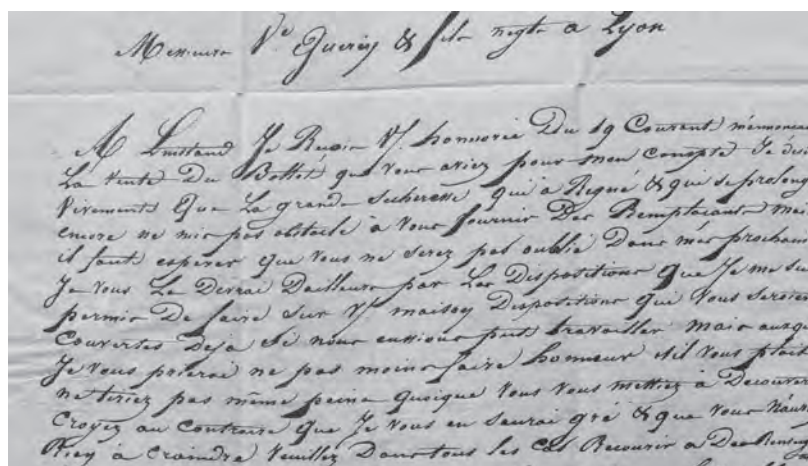
Courrier du 3 juin 1837.

La sécheresse est déjà caractérisée puisqu'elle a freiné l'activité tout l'hiver, mais elle semble moins préoccuper Roche que la mévente de ses soies, il en fait d'abord un argument de vente pour inciter à pousser les prix. Son courrier montre aussi clairement qu'en l'absence d'activité, les « ouvriers » (en réalité surtout des ouvrières) cherchent un emploi ailleurs, par exemple dans les filatures qui n'appartiennent que rarement aux fabricants.

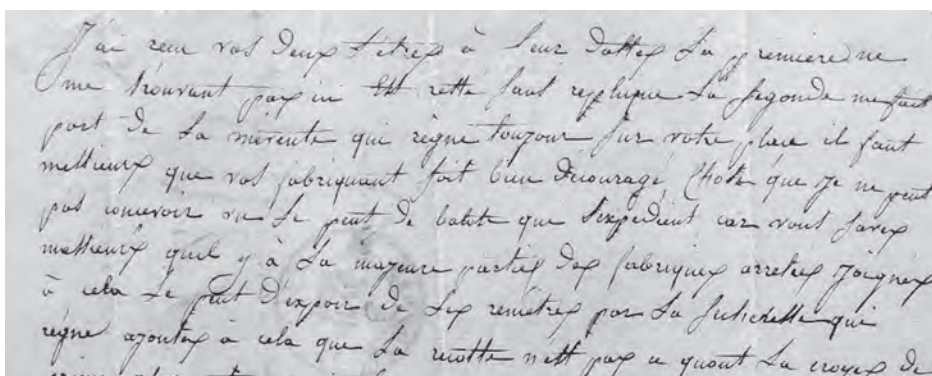
• Le second, adressé le 2 juillet aux mêmes Balay – David & Palluat, émane du sieur Bassingo, moulinier à Aubenas, qui semble disposer aussi d'une filature dans le Gard : « J'ai reçu vos deux lettres à leur dat[t]e, [...] la seconde me fait part de la mévente qui règne toujours sur votre place, il faut messieurs que vos fabricant(s) soi(en)t bien découragé(s), chose que je ne peux pas concevoir vu le peu de bal(l)ots qui s'expédient, car vous savez messieurs qu'il y a la majeure partie des fabriques arrêtées. Joignez à cela le peu d'espoir de se remet(t)re par la sécheresse qui règne [...]. »

C'est encore la mévente qui paraît inquiéter Bassingo, plus que la sécheresse qui perdure, dont il use comme incitation à la vente.

• Le troisième est expédié le 22 octobre par Lapierre, moulinier à Largentière, sur la Ligne, à Veuve Guérin & fils¹, à Lyon. Lapierre n'est pas connu pour avoir possédé une filature, et doit se fournir en soies sur les marchés de Joyeuse ou Aubenas. Il écrit : « À l'instant je reçois votre honorée du 19 courant, m'annonçant la vente du ballot que vous aviez pour mon compte. Je désire vivement que la grande sécheresse qui a régné & qui se prolonge encore ne mis(t) pas obstacle à vous fournir des remplaçants, mais il faut espérer que vous ne serez pas oublié dans mes prochaines. Je vous le devrai(s) d'ailleurs par les dispositions que je me suis permis de faire sur votre maison, dispositions qui vous seraient couvertes déjà si nous eussions pu travailler, mais auxquelles je vous prierais de ne pas moins faire honneur [...]. »

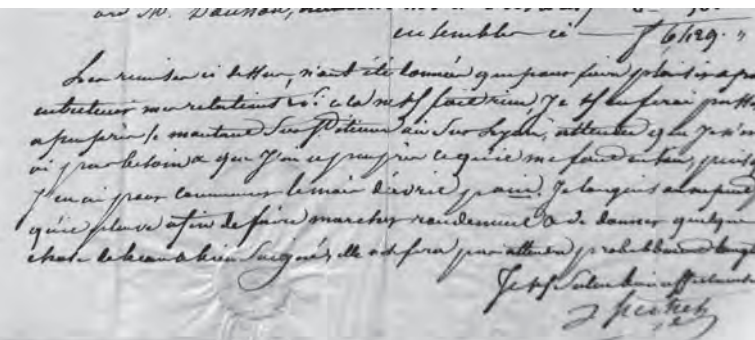


Courrier du 22 octobre 1837.



Courrier du 2 juillet 1837.

1 – Veuve Guérin & fils : cette société de négoce de soies, implantée à Lyon et à Saint-Étienne, est le plus important « soyeux » de la place de Lyon.



Courrier du 23 octobre 1837.

On est en octobre, la sécheresse paralyse toujours la production. Bien que la vente d'un ballot de soie ouverte lui apporte un peu de cash, Lapierre doit tirer des traites à découvert sur Vve Guérin pour pallier son absence de trésorerie, il s'efforce de rassurer son interlocuteur sur ses capacités à rebondir.

- Le dernier courrier est envoyé le lendemain 23 octobre par François Suchet, de Largentière (il exploite en direct un moulinage à Joannas, et un second qu'il a loué à Largentière) encore à Balay-David & Palluat à Saint-Étienne :
« Je vous prie de faire passer à Mr. Balay David à Lyon les remises ci-après :

[...] Ensemble ci f 6429 –

Les remises ci-dessus n'ont été données que pour faire plaisir et pour entretenir mes relations. Si cela ne vous fait rien, je vous en ferai passer à peu près le montant sur St-Étienne ou sur Lyon, attendu que je n'en ai pas besoin, & que j'ai à peu près ce qu'il me faut en soie, puisque j'en ai pour commencer le mois d'avril p(roch)ain. Je languis on ne peut plus qu'il pleuve afin de faire marcher rondement & de donner quelque chose de beau et bien soigné, elle ne se fera pas attendre probablement longtemps. [...] »

Comme il arrive dans les lettres de François Suchet l'expression est confuse, il n'a besoin de rien, mais a quand même tiré pour plus de 6 400 francs de traites (à découvert ?). Et sa dernière phrase montre à quel point la sécheresse empêche son activité.

En conclusion, si les aléas climatiques ne datent pas d'aujourd'hui, et s'ils étaient probablement moins systémiques il y a plus de 150 ans qu'ils ne tendent à le devenir, aucun processus industriel¹ ni couverture d'assurance ne permettraient alors d'en amortir les effets, immédiatement ressentis et brutalement éprouvés.

Jean-François CUTTIER

LE SARTRE : UN SITE À EMPREINTES EXCEPTIONNEL, TÉMOIN DE LA VIE AU TRIAS

En Ardèche, entre Privas et Les Vans, plus de mille cinq cents empreintes de pas fossilisés (ou ichnites) ont été répertoriées. Cette richesse ichnologique a contribué en 2014 à l'obtention par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche du label Géoparc mondial Unesco. Parmi de nombreux géosites aménagés pour le grand public dans ce cadre, un en particulier permet de découvrir les traces de crocodiles et dinosaures qui arpentaient les plages de nos rivières il y a environ 220 millions d'années [Ma] : le site du Sartre, proche d'Aubenas. Sa mise en valeur a été possible grâce aux travaux de recherche effectués par l'Université de Bourgogne (Dijon) : inventaire, conservation et présentation de plusieurs sites d'ichnites sur la bordure triasique du sud du département.

Le 1^{er} octobre 2020, jour de l'inauguration officielle du site, Emmanuel Fara, de l'Université de Dijon a proposé une visite guidée aux membres de la Société géologique de l'Ardèche dont de nombreux membres de la Sauvgarde font partie. Toute la difficulté de l'interprétation du site est qu'en ichnologie, il est rarement possible de déterminer l'origine précise de l'auteur d'une empreinte. En effet, « des espèces différentes peuvent laisser des empreintes similaires, et une même espèce peut laisser divers types d'empreintes ».

Les ichnofossiles

Les plus anciens ichnofossiles ardéchois identifiés remontent au Permien inférieur (299 à 270 Ma) : ils sont interprétés pour certains comme des traces d'amphibiens fossiles, appartenant au groupe des temnospondyles et pour les autres comme celles d'un groupe de reptiles également disparu, les pélycosauriens qui sont à l'origine de la classe des mammifères.

Dans les couches du Trias ont été inventoriés deux niveaux riches en ichnofossiles. Les plus anciens, du Trias moyen (245 à 235 Ma), sont localisés dans les « grès du Roubreau », niveau que l'on retrouve de la région de Privas jusqu'au sud de Largentière. Leur diversité faunistique et leur densité font de ces sites les plus riches du département, avec les empreintes suivantes :

- pseudosuchiens, groupe à l'origine des crocodiles actuels ;
- dinosauriformes, lignée à l'origine des dinosaures ;
- lépidosauriens, groupe contenant les lézards et les serpents ;
- synapsidés ou reptiles mammaliens, groupe dont les traces sont très rares en Ardèche.

1 – Dans les dernières années du XIX^e siècle apparaissent les premières turbines, permettant de faire tourner les moulins avec une alimentation électrique, et non plus directement par la force hydraulique. Cette substitution rend plus facile la conduite des moulins, mais n'apporte guère de solution au problème des « à sec » si la turbine est installée sur la même rivière. Il faut attendre les années 1920 pour que de véritables centrales électriques s'implantent sur les rivières les plus puissantes, alimentant des usines distantes de plusieurs kilomètres ou dizaines de kilomètres.



Diverses empreintes avant les aménagements du site.



Différentes empreintes dont les contours ont été soulignés pour être interprétées par les visiteurs.

Au Trias supérieur (autour de 225 Ma), deux sites recèlent des empreintes : l'un situé sur la commune de Payzac, près de Lablachère, présente des traces de dinosauriformes ; l'autre à Ucel, proche d'Aubenas, très riche en espèces du même groupe, qui est à l'origine de tous les dinosaures mésozoïques et des oiseaux actuels. Ce dernier site est celui du Sartre.

Le site du Sartre

Les roches présentes sont des grès qui témoignent de l'érosion de la chaîne hercynienne ou varisque dont les débris se sont accumulés dans de vastes plaines d'inondation où serpentaient des rivières. Les pollens fossiles donnent un âge d'environ 225 Ma pour ce site (Trias supérieur). La dalle à empreintes est aujourd'hui inclinée en raison de mouvements tectoniques liés à la formation des Alpes.

Les trois cents empreintes du Sartre sont exceptionnelles car elles sont préservées dans des grès moyens à grossiers, ce qui est rare. Les grands reptiles terrestres de l'époque ont marché sur une couche d'argile et de limon positionnée juste au-dessus d'un niveau de sable grossier. C'est la superposition de ces couches qui a permis d'enregistrer ces empreintes. Plus tard, les couches fines supérieures ont été érodées, laissant ainsi apparaître la plupart des empreintes dans les sédiments grossiers, il s'agit donc de « sous-empreintes ».

- Les empreintes à trois doigts de dinosaures carnivores, d'une taille de dix à quinze centimètres en moyenne, sont de loin les plus fréquentes sur le site. Ces empreintes, nommées *Grallator*, sont celles de dinosaures théropodes bipèdes, ressemblant à *Coelophys* ou *Liliensternus*. Ces dinosaures mesuraient de un à trois mètres de long et pesaient de vingt à quarante kilos environ.

- Les grandes empreintes de dinosaures herbivores montrent souvent la marque de quatre doigts, parfois cinq. Ces empreintes, nommées *Otozoum*, ont été laissées par de grands dinosaures prosauropodes, tels que *Plateosaurus*, un animal de quatre à neuf mètres de long pour un poids d'environ une à trois tonnes.

- Les empreintes de reptiles de la lignée des crocodiles se caractérisent par la trace de l'appui des pieds et des mains de ces animaux qui se déplaçaient sur quatre pattes. Ces traces nommées *Brachychirotherium* ont été laissées par des reptiles pseudosuchiens apparentés aux crocodiles. Si ces empreintes sont très nombreuses dans des sites ardéchois plus anciens, elles sont relativement rares sur le site du Sartre.

Ce site remarquable témoigne du déclin des pseudosuchiens face à la domination croissante des premiers dinosaures dans les écosystèmes terrestres.

En conclusion, la comparaison des traces de pas entre le Trias moyen et le Trias supérieur fait apparaître un changement de faune qui se révèle être d'une dimension planétaire : en Ardèche comme dans beaucoup de régions du globe (Afrique, Europe, Amériques du Nord et du Sud), ce sont les pseudosuchiens qui dominent au Trias moyen alors que les dinosauriformes sont majoritaires au Trias supérieur. Cette évolution des groupes faunistiques dans les temps géologiques est aujourd'hui reliée à des changements environnementaux et climatiques majeurs et trouve ici dans le département de l'Ardèche une belle illustration.

SORTIE EN VALLÉE DU DOUX LE 24 MAI 2022 : GARE DU MASTROU, CHÂTEAU DE CHAZOTTE, BOUCIEU-LE-ROI



Château de Chazotte.

La Société de Sauvegarde proposait une journée de découverte de la vallée du Doux avec un riche programme : matinée à Saint-Jean-de-Muzols, vouée à la visite de la gare du train du Vivarais, familièrement appelé le « Mastrou », repas au château de Chazotte, puis découverte de Boucieu-le-Roi.

Rendez-vous était donné en début de matinée à la gare de Saint-Jean-de-Muzols où nous étions attendus par Vincent Piotti, responsable d'exploitation de la ligne touristique. Passionnante matinée au cours de laquelle il nous a fait découvrir l'histoire de cette voie créée dans le cadre du plan Freycinet, lancé en 1879 par le ministre des Travaux publics Charles de Freycinet, qui comprenait un ambitieux programme de construction de chemins de fer, dans le but d'en faciliter l'accès à tous les Français.

La ligne Tournon-Lamastre fut mise en service en 1891. La construction de la voie connut des difficultés, liées à la topographie de la vallée du Doux, qui rendirent les infrastructures très coûteuses. Pour des raisons d'économie le choix fut fait de poser une voie métrique. La réalisation d'ouvrages courbes, à flanc de montagne, dont certains de moins de 100 mètres de rayon, a nécessité de faire appel à des locomotives à vapeur Mallet, conçues par un ingénieur suisse, ayant un double châssis articulé, la partie avant mobile, la

partie arrière fixe. Ces locomotives très puissantes étaient en outre bien adaptées pour tracter le train sur les rampes à forte déclivité du Vivarais (jusqu'à 27/1000).

L'exploitation commerciale du « Mastrou » a perduré jusqu'en 1968. Depuis 1969, le chemin de fer du Vivarais a une vocation touristique. Cette activité, interrompue plusieurs fois, a repris depuis 2013. L'exploitation a été confiée à une société qui a pris le nom de « SNC Chemin de Fer du Vivarais ». Le chemin de fer du Vivarais et les associations partenaires gèrent 149 véhicules dont 35 classés au titre d'objets par les Monuments historiques, parmi lesquels six locomotives Mallet, dont une encore en service dans la vallée du Doux. La construction de la nouvelle gare s'est accompagnée de la création d'un musée que nous avons pu découvrir après avoir assisté au départ d'une locomotive Mallet 414 ayant fait le plein de touristes.

Nous étions ensuite accueillis à Arlebosc, au château de Chazotte, demeure seigneuriale restée dans la même famille depuis l'origine, au XVI^e siècle. Simone de Chazotte, la propriétaire actuelle, nous y attendait, entourée de deux de ses filles avec leurs époux : Huguette et le général Fleuriot, et Anne et Gaétan Boucharlat.

Après les avoir remerciés de leur accueil, nous avons partagé un pique-nique à l'ombre des arbres. Nous n'avons bien sûr pas manqué d'évoquer la mémoire de Louis, l'époux de Simone de Chazotte, qui fut parmi les premiers à s'intéresser à la défense et à l'entretien du patrimoine ardéchois, au sein de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche, dont il fut longtemps l'un des vice-présidents. Nos hôtes ont eu également l'amabilité de nous faire découvrir le rez-de-chaussée de cette intéressante demeure, avant de nous laisser poursuivre notre périple nord ardéchois.

Celui-ci nous a amenés à Boucieu-le-Roi, où nous avons été accueillis par monsieur le maire pour une visite de ce village agréablement fleuri et riche d'un passé royal. En 1291, Philippe IV le Bel avait installé en ce lieu une cour royale de justice pour tout le Haut Vivarais. Une charte de franchise exemptait les habitants de nombreuses taxes, ce qui facilitait le commerce de la cité, qui se développa à la fin du Moyen Âge.

Nous avons commencé notre visite par la chapelle de Notre-Dame des Douleurs, départ des nombreuses stations du chemin de croix, dit « le Grand Voyage », érigé par le



Maison du Bailli

bienheureux père Vigne, missionnaire qui s'était établi à Boucieu en 1712 et y avait fondé la congrégation des religieuses du Saint-Sacrement. Disséminées dans le village, les stations du chemin de croix sont décorées aujourd'hui de bas-reliefs de Dante Donzelli, sculpteur de Valence, qui ont remplacé les peintures d'origine, dont il reste un témoin dans l'église paroissiale, à gauche.

Nous sommes ensuite passés devant la mairie et la bibliothèque. Le village a reçu le label départemental « village de caractère », qui récompense la mise en valeur du patrimoine communal et encourage à la poursuivre. De nombreux panneaux explicatifs jalonnent le parcours. Nous sommes ainsi arrivés à la maison du Bailli, ornée d'une élégante tourelle, puis, près de l'église médiévale, nous avons remarqué une rare mesure à grains en pierre, rappelant la grande diversité des mesures seigneuriales d'un mandement à l'autre.

L'église, d'origine romane, a été en partie détruite par les troubles de la guerre de Cent Ans, notamment, de 1381 à 1389, par les exactions des Tuchins¹, dont plusieurs furent pendus en place publique en 1389. Elle a été restaurée et agrandie dans la seconde moitié du xv^e siècle ; on a alors remplacé la porte romane par une entrée gothique plus large et plus haute.

Intérieurement, à gauche, la chapelle du baptistère du xiii^e siècle et sa cuve octogonale sont les seuls témoins de l'église d'origine. La nef ayant été achevée en 1492, l'église a été consacrée par le coadjuteur de l'évêque de Valence, Jean, évêque et prince d'Apt, en l'honneur de « Jean l'évangéliste et Louis roi de France ».

La chapelle des La Font, plus ancienne famille notariale du lieu, occupe le croisillon gauche du transept ; elle abrite le tombeau du bienheureux père Vigne. Dans le collatéral droit se trouve la chapelle de style flamboyant des Chamouroux, suivie de deux travées, dont la dernière, dite chapelle des Teyssier, se trouve sous le clocher.

Nous sommes ensuite montés à la maison Pierre Vigne, construite sur l'emplacement de l'ancien château, dont elle conserve quelques vestiges. Nous avons été agréablement accueillis par sœur Marie-Josée, qui nous a offert un rafraîchissement dans un cadre reposant et ombragé. Après nous avoir parlé de Pierre Vigne, elle nous a accompagnés pour la visite du musée qui conserve les souvenirs du bienheureux et les témoignages du passé de la congrégation.

Dominique DE BRION, Christian CAILLET, Colette VÉRON

1 – Les Tuchins étaient d'abord des hommes du petit peuple, paysans et artisans, réunis pour se protéger contre les attaques des partisans anglais et des routiers, à quoi s'ajoutera une révolte contre les prélèvements fiscaux. Ils se sont peu à peu mués en bandes de pillards, ravageant les villages, comme Aiguèze, et même les villes, comme Brioude et Arles. Ils ont sévi pendant la guerre de Cent Ans, à la fin du xiv^e siècle, en Auvergne, Languedoc et basse vallée du Rhône.

JOURNÉE ANNUELLE AVEC L'AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS : LABEAUME, 4 AOÛT 2022

Suite à une rencontre préparatoire avec la Sauvegarde, en octobre 2021, le programme final de nos amis de l'AAP avait retenu, pour cette journée, deux sites emblématiques de la commune de Labeaume : les jardins suspendus du Récatadou et la maison Unal¹.

Le rendez-vous matinal avait été donné au Récatadou, ancienne ferme devenue maison des associations, près de laquelle on peut voir le dispositif traditionnel, encore en usage dans quelques propriétés, pour recueillir l'eau de pluie et la distribuer dans les jardins.

Autre curiosité de ce lieu, particulièrement spectaculaire, les jardins suspendus, audacieusement construits pour créer de nouveaux espaces cultivables, rendus nécessaires par l'explosion démographique du début du XIX^e siècle. Accrochées à flanc de falaise, leurs étroites terrasses, soutenues par des murs de pierre, descendent en gradins irréguliers vers la rivière, près de cent mètres en contrebas. Elles sont reliées par des escaliers rustiques, des rampes surplombant le vide et quelques étroits passages dans le rocher. Enfouis dans une végétation sauvage après des décennies d'abandon, ces jardins ont été progressivement dégagés et restaurés depuis 2007, peu à peu remis en culture et maintenant ouverts à la visite.

La matinée s'est terminée dans le cœur du village, dont les maisons s'étagent sur une pente raide, au pied de la falaise couronnée par les vestiges de l'ancien château. Plusieurs habitations ont conservé leur *couradou*² depuis l'époque prospère du ver à soie. Les étroites ruelles caladées, aux nombreux passages couverts, nous ont permis d'apprécier cette architecture traditionnelle dans une fraîcheur bienvenue.

La maison Unal

Après le déjeuner, la visite de la maison Unal, sur le plateau, a été le point d'orgue de la journée. La découverte d'une architecture aussi singulière, complètement inattendue au milieu des chênes et des rochers de la garrigue, fut pour nous une vision aussi surprenante que l'aurait été celle d'un igloo ou d'un vaisseau spatial. Mais notre surprise se changea vite en amicale curiosité, à laquelle Madame Unal répondit par un mot d'accueil très aimable et éclairant, nous révélant pourquoi cette maison était là et comment elle avait été construite. La méthode de construction est effectivement très originale ; sans coffrage ni fondations, un voile de béton, appliqué sur un grillage soutenu par un treillis métallique, a créé une coque, posée sur le rocher, qui a été recouverte ensuite d'un enduit étanche peint en blanc.

Pas d'angle ni de ligne droite dans cette maison bulle, conçue par l'architecte franco-suisse Claude Häusermann-Costy et bâtie entre 1972 et 1990 par Joël et Claude Unal, propriétaires auto-constructeurs. Les portes ne sont pas rectangulaires et les fenêtres sont arrondies. L'aménagement intérieur est tout en béton, de même que le mobilier, notablement fonctionnel. Le béton, matériau de construction banal, a permis ici, grâce à des mains artistes et attentives aux aspects pratiques de la vie, la création étonnante d'un cocon chaleureux, agréable et confortable, dans lequel beaucoup d'entre nous auraient bien aimé s'attarder.

Cette maison féerique, où nous avons été accueillis si aimablement et guidés avec tant de maestria par Madame Unal, a été inscrite dans sa totalité, ainsi que la parcelle de terrain, à l'inventaire des Monuments historiques en avril 2010.

Pierre COURT



1 – Voir les bulletins *Patrimoine d'Ardèche* n° 5, de janvier 2008, et n° 54, de juillet 2020, qui ont publié des articles traitant des jardins du Récatadou et de la maison Unal.

2 – Généralement accessible par un escalier extérieur, le couradou, situé au premier étage, près de la cuisine, est une terrasse couverte d'un toit de tuiles supporté par des piliers de pierre ou des arcades. Cet endroit aéré et abrité, très apprécié pour diverses activités, était notamment utilisé pour ébouillanter les cocons, opération malodorante, et pour filer leur soie.

BRÈVES INFORMATIONS DE LA SAUVEGARDE

Aides accordées sur fonds propres de la Sauvegarde

Les aides suivantes ont été votées. Leur versement est soumis à la présentation des factures établies et payées à la fin des travaux correspondants.

Sainte-Eulalie	Domaine de la Garde, cité dans les textes depuis le xv ^e siècle : restauration du grand four de forme elliptique (2,80 m x 2,45 m) et de sa toiture en lauzes.	4 000 €
Malbosc	Partie romane de l'église (xii ^e s.) : restauration de peintures murales du xvii ^e siècle.	1 400 €
Saint-Montan	Porte du Cez de l'enceinte fortifiée : restauration d'une peinture murale du xiv ^e siècle.	1 000 €
Chauzon	Église : pose de plaques de polycarbonate pour protéger les vitraux du xix ^e siècle.	1 000 €
Montréal	Restauration de la tour à bossages, dite de Joyeuse, inscrite, avec la totalité du château (fin xi ^e – début xii ^e s.), à l'inventaire des Monuments historiques le 28 décembre 2000. Ce château faisait partie, avec ceux de Fanjau, Sigalière, Chassiers, Tauriers et Bonnegarde (ce dernier attesté par les textes mais non localisé par P. Y. Laffont) de la ceinture de forteresses entourant les mines de Largentière.	1 000 €
Sainte-Eulalie	Ferme monastique de Clastre, classée Monument historique le 30 mai 1984 : subvention annuelle attribuée à l'association Liger pour travaux de restauration et d'entretien.	2 000 €
Ajoux	Église : fabrication d'un vitrail pour l'oculus de la façade occidentale.	1 000 €
Payzac	Église romane, classée Monument historique le 2 octobre 1961 : restauration du retable du xvii ^e siècle.	1 000 €

Pierre COURT

LA SOCIÉTÉ DE SAUVEGARDE PRÉSENTE AU SEIN DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS)

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) est une commission consultative prévue par le code de l'environnement qui concourt à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et contribue à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable. Sa composition nominative est fixée par arrêté préfectoral.

Elle est présidée par le préfet ou son représentant et siège en six formations spécialisées compétentes en matière de nature, sites et paysages, publicité, unités touristiques nouvelles, carrières et faune sauvage captive.

Chaque formation spécialisée est constituée de quatre collèges composés chacun de trois ou quatre membres :

1. un collège de représentants des services de l'État ;

2. un collège de représentants élus des collectivités territoriales et de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale ;

3. un collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles ;

4. un collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée.

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens d'Ardèche est représentée au sein de la formation des sites et paysages dans le collège des personnes compétentes par Dominique de Brion (titulaire) et Colette Véron (remplaçante). Lorsque la formation des sites et paysages doit se réunir (réunions mensuelles sauf absence de dossier), les représentantes de la Sauvegarde reçoivent une copie des dossiers sur lesquels elles devront se prononcer.

Colette VÉRON

VISITE DE THINES



Monument commémoratif réalisé par Marcel Bacconnier.

Le 24 octobre 2022 s'est tenue l'Assemblée générale de la Sauvegarde à Montselgues (son compte rendu sera transmis par une lettre envoyée aux adhérents), suivie d'un déjeuner très apprécié à la Bombine. L'après-midi a été consacrée à la visite, organisée par Maryse Aymes et Bernard Salques, du village de Thines, petit village cévenol perché sur un promontoire rocheux : déambulation dans les ruelles étroites le long des maisons construites en pierre (schiste) et aux toits en lauze ; arrêt devant le monument commémoratif réalisé par Marcel Bacconnier où s'oppose l'espérance d'une ère nouvelle aux horreurs de la guerre ; présentation par Philippe, permanent de l'association Les amis de Thines qui gère la Maison du Gerboul, de la maison de la Béate qui, au XIX^e siècle, assurait l'instruction générale et religieuse auprès des jeunes filles et, pour terminer, visite de l'église Notre-Dame, sanctuaire roman polychrome classé monument historique par Prosper Mérimée, dont Bernard Nougier nous a expliqué les caractéristiques et souligné la beauté¹.

RESTAURER LA CHAPELLE SAINT-SERNIN À CHOMÉRAC

Édifiée entre 1860 et 1900, la chapelle de l'ancien hospice des sœurs de la Présentation de Marie de Bourg-Saint-Andéol à Chomérac est le dernier vestige d'une institution qui a rythmé la vie sociale de la commune pendant de longues années. Étant menacée de démolition en raison de dommages majeurs, tel l'effondrement d'une partie de la voûte intérieure, l'ancienne chapelle de l'hospice a été rachetée pour un euro symbolique par l'association Chomérac Patrimoine Vivant.

Grâce à diverses subventions, dont la Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche, la première tranche des travaux a pu être réalisée : la voûte a été rénovée, les génoises et les vitraux endommagés ont été restaurés.



Vitrail réalisé par Joël Ponson.

1 – Voir le site : www.patimoine-ardeche.com/visites/thines.htm.

Publications sur le patrimoine ardéchois

PEINDRE L'ARDÈCHE, PEINDRE EN ARDÈCHE

De la préhistoire au XX^e siècle

sous la direction de Dominique Buis,
Marie-Jo Volle et Nathalie Garel



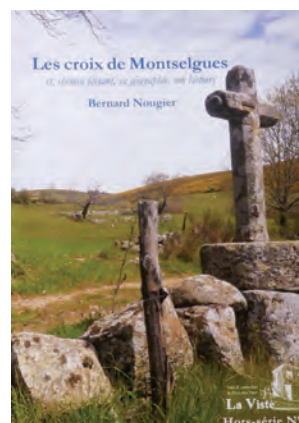
Cet ouvrage illustré d'œuvres d'art conduit de Vallon-Pont-d'Arc à Annonay à la rencontre d'une centaine de peintres. Ce répertoire inédit de peintres disparus, vivarois puis ardéchois d'origine ou venus d'ailleurs, constitue un petit musée portatif d'œuvres et atteste de la formidable richesse du patrimoine pictural ardéchois (45 €).

Contact : mj.volle@wanadoo.fr
ou 07 82 06 17 62.

Chèque à l'ordre de MATP
BP 15 – 07210 Chomérac.

LES CROIX DE MONTSELGUES et, chemin faisant, sa géographie, son histoire

de Bernard Nougier



Les croix prennent sens à la croisée de l'histoire, de la géographie et des traditions religieuses, témoins d'une époque dont nous sommes redevables. Dressées comme bornes, implantées pour marquer des limites de mandements, de paroisses puis de communes, elles s'installent comme balises sur les chemins, en particulier à un carrefour. Elles jalonnent les itinéraires qui reliaient les hameaux et les mas dispersés au chef-lieu et à l'église, longtemps de simples chemins muletiers empruntés pour aller à la messe et accompagner les défunts, voies anciennes seulement empruntées désormais par des randonneurs. Elles font mémoire des tragédies, celles qui concernent tout le village comme les croix de peste, ou des accidents dramatiques. Elles sont des repères pour organiser des processions, accomplies avec chants, à l'occasion, en particulier, des trois jours de Rogations, de la Fête-Dieu, du dimanche des Rameaux. Bien sûr, elles parlent aussi de géologie, elles livrent un nom à partir d'initiales, elles révèlent l'expérience d'un sculpteur. Elles sont les témoins par excellence des solidarités ordinaires, lorsqu'on se donnait rendez-vous auprès d'une croix, lorsqu'on se côtoyait ensemble au cours de processions, lorsqu'on déposait au pied d'une croix le cercueil sur le long et parfois très rude parcours qui permettait d'atteindre le rassemblement communautaire, lorsqu'on s'arrêtait aux portes du chef-lieu à côté d'une croix pour être accueilli par le prêtre et les habitants.

Les croix, ce sont des archives de plein vent, toujours menacées.

Association La Viste – 354 chemin des Mineurs – 07140 Les Vans
15 € + 5 € de frais de port.

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche

SIÈGE SOCIAL :

Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux – 07000 PRIVAS

ADRESSE POSTALE :

Les Prés – 280 chemin de Roche – 07370 Éclassan

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Dominique de Brion

COMITÉ DE RÉDACTION :

E. Avon – M. Aymes – P. Bousquet – B. de Brion – D. de Brion –
P. Court – J.-F. Cuttier – G. Delubac – R. Fabre – C. Hotoléan –
I. de La Roque – Y. Leclere – B. Salques – N. Viet-Depaule.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

Archives départementales de l'Ardèche : p. 4, 5. Jean-François Cuttier :
p. 7, 8. Maryse Aymes : p. 9. Colette Véron : p. 11. Christian Caillet :
p. 12. Pierre Court : p. 13. Nathalie Viet-Depaule : p. 15.

IMPRESSION :

Impressions Modernes
22 rue Marc Seguin – 07500 Guilhaud-Granges

ISSN :

2101-6771

Dépôt légal à parution.

Adhésion à la Sauvegarde : 25 € individuel | 30 € couple.

À faire parvenir à Isabelle de La Roque, Les Prés – 280 chemin de Roche – 07370 Éclassan

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.